



MOBILITES DURABLES

METTRE À DISPOSITION DES V.A.E (VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE)

OBJECTIFS

REDUIRE l'empreinte carbone : Encourager l'utilisation de moyens de transport écologiques pour réduire les émissions de CO2.

PROMOUVOIR la mobilité douce : Faciliter les déplacements à vélo pour les habitants et les touristes.

FAVORISER le tourisme durable : Attirer une clientèle soucieuse de l'environnement.

QUI S'IMPLIQUE ?

- La municipalité : Initiatrice et gestionnaire du projet. Les services
- techniques municipaux : Pour l'entretien des infrastructures.
- Les associations et entreprises locales : partenaires pour la promotion et l'organisation des activités autour du vélo.
- Les habitants et touristes : Utilisateurs des vélos mis à disposition.

POINTS DE VIGILANCE

Il est important de prévoir un entretien régulier pour assurer la sécurité et la longévité des vélos. Il est également crucial que les espaces de recharge soient accessibles et bien répartis dans la commune.

TEMPS NÉCESSAIRE : 6 À 18 MOIS

1

Réaliser un diagnostic afin d'identifier les besoins en terme de vélos et d'infrastructures. Evaluer les coûts et les partenaires possibles.

2

Élaborer un plan de financement en identifiant les subventions, les partenariats privés et le budget communal. Rédiger le cahier des charges pour l'achat de vélos et la création des infrastructures.

3

Aménager les infrastructures, acheter es vélos et installer les bornes de recharges dans les espaces stratégiques

4

Lancer le service via une campagne de communication, mais également par le biais d'ateliers de sensibilisation. Organiser un défi (familles, entreprises..)

5

Evaluer ; collecter des données sur l'utilisation du service, mais également en réalisant des entretiens avec les usagers sur la qualité de l'offre

6

Communiquer régulièrement sur le dispositif en organisant des événements de sensibilisation au sujet des mobilités douces, mais aussi par la collaboration avec les acteurs locaux

BUDGET : 10 000 € À 60 000 €

**ALLER
PLUS
LOIN**

INCITER LES ENTREPRISES DE VOTRE TERRITOIRE À DEVENIR DES EMPLOYEURS PRO-VÉLOS
SE FAIRE AIDER PAR UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉ DANS LE DÉPLOIEMENT DU VAE.

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR DÉVELOPPER LE VÉLO SUR SON TERRITOIRE.



**MOUNTAIN
RIDERS**

METTRE À DISPOSITION DES V.A.E*

ENTRETIEN AVEC LAURIE CERIOLI 1/2
OCTOBRE 2024

QUI ÊTES VOUS ?

Je suis Laurie Cerioli, responsable mobilité, habitat et transport à la Communauté de communes des Pays du Mont-Blanc. Mon rôle est de concevoir et mettre en œuvre des solutions de mobilité adaptées aux spécificités de notre territoire montagnard. En tant que territoire touristique, nous devons faire face aux défis de circulation et d'accessibilité tout en préservant notre environnement exceptionnel. Avec la mise en place de vélos à assistance électrique (VAE), nous cherchons à offrir une alternative plus neutre en carbone aux déplacements en voiture, en particulier pour les visiteurs et les résidents qui souhaitent se déplacer sans effort et sans impact négatif sur notre environnement.

UNE ALTERNATIVE À LA VOITURE... POUR ACCÉDER À TOUS LES RECOINS DE LA COMMUNE !

Combloux, située au cœur des Alpes, bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel, mais ses reliefs peuvent compliquer les déplacements, notamment pour les trajets courts, qui représentent une part importante des déplacements en montagne. Offrir une alternative à la voiture s'est imposé comme une priorité, non seulement pour réduire la pollution, mais aussi pour faciliter l'accès à tous les recoins de la commune et permettre une immersion douce dans notre environnement.

VAE* : Vélo à assistance électrique

Contact : l.cerioli@ccpmb.com



PARCOURIR LES ROUTES EN PENTE, SANS DIFFICULTÉ EXCESSIVE

Le choix du VAE* est particulièrement pertinent en montagne, car il permet à des personnes de tout âge et de tout niveau sportif de parcourir les routes en pente sans difficulté excessive. Pour Combloux, ce projet représente donc un moyen de démocratiser l'accès à la montagne, de soutenir le tourisme durable et d'améliorer la qualité de vie des résidents. Le VAE* contribue à faire découvrir la montagne sous un angle nouveau : moins centré sur la performance physique et davantage sur l'expérience du paysage.

DYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE !

Le service de vélos à assistance électrique (VAE) apporte de nombreux bénéfices à la commune et à ses usagers. En réduisant les déplacements en voiture, il diminue les émissions de CO₂ et contribue à la préservation de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de l'air. Les VAE rendent aussi le territoire accessible à un large public, des résidents aux visiteurs, en permettant à chacun, quel que soit son niveau physique, de profiter des parcours de montagne sans difficulté excessive. En facilitant les trajets entre commerces, sites touristiques et quartiers, ce service dynamise l'économie locale, car les usagers s'arrêtent plus facilement en chemin et consomment sur place. Enfin, les VAE offrent une expérience immersive et respectueuse de la nature : les usagers peuvent explorer les paysages sereinement, sans nuisance sonore, et profiter pleinement de la richesse naturelle de Combloux.



METTRE À DISPOSITION DES V.A.E*

ENTRETIEN AVEC LAURIE CERIOLI 2/2
OCTOBRE 2024

DÉLAISSER LA VOITURE POUR LES TRAJETS COURTS ?

La réalisation du projet a comporté plusieurs étapes, de la conception de l'offre jusqu'à son lancement. Nous avons commencé par sélectionner des vélos adaptés aux routes de montagne, dotés d'une assistance puissante pour les dénivelés tout en assurant confort et sécurité pour les utilisateurs.

L'un des moments les plus marquants a été la première journée d'essai ouverte aux habitants et aux visiteurs. Cet événement a suscité une belle affluence, chacun souhaitant tester ce nouveau mode de déplacement. Voir les retours enthousiastes et entendre les participants exprimer leur surprise quant à la facilité et au plaisir de monter les pentes de Combloux en VAE ont été très gratifiants. Certains nous ont même confié qu'ils envisageaient de délaissier la voiture pour ces trajets courts, un signe que le projet répondait aux besoins et aux attentes.



VIGILANCE SUR L'ENTRETIEN DES VÉLOS ET LA SÉCURITÉ !

Bien que les VAE offrent une alternative écologique, ce projet comporte des défis : la maintenance des vélos en montagne est coûteuse, et le tarif de location peut rester un frein pour certains utilisateurs. De plus, la sécurité en altitude nécessite une sensibilisation particulière pour les usagers, en particulier les novices. Ces limites nous poussent à adapter le service pour le rendre plus accessible et sûr.



VAE* : Vélo à assistance électrique

Contact : L.cerioli@ccpmb.com

